

Communauté Economique et Monétaire
de l'Afrique Centrale
CEMAC

Observatoire Economique et Statistique
d'Afrique Subsaharienne
AFRISTAT

**ATELIER DE VALIDATION
DU PROGRAMME STATISTIQUE BIENNAL
DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC**

(Douala, 29 février au 2 mars 2000)

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

L'atelier de validation du Programme statistique biennal des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est tenue du mardi 29 février 2000 au jeudi 2 mars 2000 dans les locaux de l'agence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), à Douala (Cameroun). L'objet principal de la réunion était d'examiner le projet de Programme statistique biennal des Etats élaboré par AFRISTAT à la demande des Etats de la CEMAC.

Etaient présents :

- les représentants des six Etats membres de la CEMAC : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad ;
- un représentant de l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé ;
- deux représentants de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- deux représentants du Secrétariat exécutif de la CEMAC ;
- quatre représentants d'AFRISTAT.

La liste des participants figure en annexe 1.

Monsieur Jean NKUETE, Secrétaire exécutif de la CEMAC, a procédé à l'ouverture de la réunion. Dans son discours (voir annexe 2), il a insisté sur la nécessité de réaliser le programme en deux ans et sur son articulation avec d'autres programmes statistiques portant sur les domaines retenus de façon à éliminer les doubles emplois, sources de gaspillage des moyens.

Monsieur Gognin GOMDIGUE, Directeur de la Statistique, des Etudes Economiques et de la Démographie (DSEED) du Tchad, a présidé les travaux de l'atelier. Le secrétariat a été assuré par le Secrétariat exécutif de la CEMAC assisté de la Direction Générale d'AFRISTAT.

L'atelier a ensuite adopté l'ordre du jour de sa réunion (voir annexe 3).

Au cours de cette réunion, les participants ont apprécié le travail réalisé par AFRISTAT et fait des observations sur le texte du projet de PSB/CEMAC mis à la disposition des participants trois semaines avant la réunion. Toutes les suggestions ont été prises en compte et ont permis de finaliser le document. Le programme tel que validé figure en annexe.

Point 1 : Présentation générale du Programme Statistique Biennal (PSB)

Après la présentation générale du PSB par AFRISTAT, les délégués ont félicité cette institution pour la qualité de ce document et la pertinence des thèmes retenus.

Le problème de forme évoqué par le Secrétariat exécutif et relatif à la suppression de certains passages de la première partie du document du projet intitulée « Contexte » a été soulevé. Les délégués, tout en reconnaissant le souci d'une présentation brève du document, ont estimé que les rappels et précisions apportés dans cette partie étaient de nature à faciliter la compréhension du document par les bailleurs de fonds.

Les participants ont reconnu l'importance du PSB et ont recommandé, pour plus de synergie, sa prise en compte dans la mise en œuvre des autres programmes de développement statistique.

Point 2 : Coordination statistique

Les débats ont porté sur les principaux points suivants :

- le suivi des activités statistiques des Etats par le Secrétariat exécutif de la CEMAC ;
- le fonctionnement des Conseils nationaux de statistique (CNS) ;
- les échanges entre les INS.

La réunion a recommandé d'une part l'organisation de réunions semestrielles des directeurs des INS et d'autre part, la désignation de ces directeurs comme membres des cellules nationales de la surveillance multilatérale, conformément aux textes organiques de la CEMAC.

Point 3 : Comptabilité nationale – Conjoncture économique et sociale

Les débats ont porté sur les principaux points suivants :

- la pertinence du volet PIB plus comparables ;
- la qualité des données de base (agriculture, secteur informel, finances publiques, etc.) pour l'élaboration des comptes ;
- la possibilité d'harmoniser les enquêtes de conjoncture ;
- la nécessité de renforcer le volet formation en comptabilité nationale ;
- la nécessité d'initier la formation en analyse conjoncturelle ;
- la collaboration entre les INS, les Directions Economiques et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sur l'élaboration des notes et bulletins de conjoncture.

Le texte de ce thème a été adopté sans amendement.

Point 4 : Statistiques du commerce extérieur

Les débats ont porté sur les principaux points suivants :

- la nécessité de présenter les données sous une forme compatible avec les besoins de la comptabilité nationale ;
- le renforcement du suivi du commerce intra-communautaire ;
- la procédure d'obtention du logiciel EUROTRACE.

Le texte de ce thème a été adopté sans amendement. Toutefois, les participants ont convenu de la nécessité d'améliorer la couverture des statistiques du commerce extérieur et ils ont recommandé la mise en place d'un comité de validation des données du commerce extérieur dans les pays où il n'en existe pas encore.

Point 5 : Secteur informel

Les débats ont porté sur les principaux points suivants :

- la couverture géographique des enquêtes ;
- les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre des enquêtes ;
- les questions méthodologiques.

En plus des trois pays initialement retenus, le Cameroun a été inclus dans le champ de l'enquête sur le secteur informel. Des moyens humains supplémentaires pour la réalisation des enquêtes au Congo et en Guinée Equatoriale ont été programmés.

Point 6 : Statistiques des prix

Avant d'aborder ce point, un compte-rendu des activités déjà réalisées aux niveaux technique et institutionnel du Projet Prix CEMAC a été fait par AFRISTAT.

Après la présentation, les débats ont porté essentiellement sur la recommandation du Secrétaire exécutif relative à l'extension du projet à d'autres villes que celles initialement retenues dans le Projet Prix CEMAC.

Le séminaire a reconnu la pertinence de cette recommandation, mais a estimé qu'il est plus judicieux, eu égard au surcroît de financement et à la charge de travail supplémentaire que cette extension entraînerait, de poursuivre le projet en l'état et de remettre à plus tard les modalités d'examen de son élargissement, en relation avec le Secrétariat exécutif de la CEMAC. Toutefois, les activités des INS en la matière ne se limitent pas à ce projet. Ainsi, la réunion a encouragé les Etats qui collectent déjà les prix dans d'autres villes que celles retenues dans le projet à poursuivre cette activité.

Point 7 : Publications et diffusion statistiques

Les débats ont porté essentiellement sur le fait de désigner des personnes compétentes dans ce domaine afin de le dynamiser et sur les échanges de publications entre INS.

Le texte a été adopté sans amendement. Les INS ont émis le vœu qu'AFRISTAT les assiste dans la conception de leurs sites Internet et dans l'élaboration de leurs bases de données.

Point 8 : Mise en œuvre et financement

Les délégués se sont exprimés sur les modalités de mise en œuvre et de financement du programme. Les amendements du projet de budget ont porté sur les incidences :

- de l'intégration du Cameroun dans le volet Secteur informel ;
- du recrutement du personnel pour les enquêtes secteur informel du Congo et de Guinée Equatoriale ;
- de l'acquisition du logiciel Progress en vue de l'implantation de ERETES pour les quatre INS qui ne le possèdent pas ;
- de l'organisation des réunions semestrielles des directeurs des INS.

Il a été rappelé que le PSB ne peut financer l'ensemble des activités des INS. Ceux-ci doivent poursuivre la recherche de financements nationaux et extérieurs pour l'ensemble de leurs activités.

Avant d'engager les procédures de recherche de financement de ce programme, les participants ont demandé au Secrétariat exécutif de la CEMAC d'engager immédiatement les contacts avec les bailleurs de fonds, notamment l'Union européenne et la France, au niveau technique en vue de recueillir leur adhésion de principe sur les actions préconisées.

S'agissant du financement des activités prévues au programme, les participants ont demandé au Secrétariat exécutif de la CEMAC de tout mettre en œuvre pour obtenir auprès des Chefs d'Etat les assurances conformes à la volonté politique qu'ils ont exprimée sur la nécessité de mettre à niveau les systèmes statistiques nationaux des Etats. En complément aux efforts nationaux, le Secrétariat exécutif de la CEMAC est invité à soumettre ce programme au financement des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, les participants ont souhaité être informés des résultats de la mission du Secrétaire exécutif auprès des bailleurs de fonds potentiels du programme. En marge de la session extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT de mai 2000, une réunion des directeurs des INS de la CEMAC devra faire le point sur la mise en œuvre du programme.

Point 9 : Examen et adoption du rapport

Après amendement du texte soumis à leur examen, les participants ont validé le Programme statistique biennal des Etats membres de la CEMAC. Ce programme figure en annexe.

Le présent rapport a été adopté par l'atelier.

Fait à Douala, le 2 mars 2000

Le Président de séance

Gognin Gomdigue

Annexe 1

LISTE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE VALIDATION DU PROGRAMME STATISTIQUE BIENNAL DES ETATS DE LA CEMAC (Douala, 29 février au 2 mars 2000)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Joseph TEDOU	CAMEROUN	Directeur de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37 Email : jtedou@cenadi.cm
Monsieur Appolinaire KINGNE	CAMEROUN	Sous-Directeur des Etudes à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 23 37 21 Fax : (237) 23 24 37 Email : akingne@cenadi.cm
Monsieur Martin KONGBO	CENTRAFRIQUE	Chargé de mission, responsable de la Division de la Statistique et des Etudes Economiques	B. P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 72 61 Fax : (236) 61 03 90
Madame Dorothée OUISSIKA	CONGO	Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Tél : (242) 81 59 09 Email : dorothée_ouissika@yahoo.com
Monsieur Louis-Martin WORA	GABON	Directeur Général de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 19 27 / 72 13 69 Fax : (241) 72 04 57 Email : plan.dgsee@internetgabon.com
Monsieur Julio MEMBA MANGA	GUINEE EQUATORIALE	Direction Générale de la Statistique	B.P. 299 MALABO	Tél : (240) 9 33 52 Fax : (240) 9 33 52
Monsieur Gognin GOMDIGUE	TCHAD	Directeur de la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED)	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 52 31 64 / 51 45 49
Monsieur Robert NGONTHE	ISSEA	Chef de département	B.P. 294 YAOUNDE	Tél : (237) 22 01 34 Email : ngonthe@africom-net.com
Monsieur Pierre MBE EMANE	BEAC	Adjoint au Directeur des Etudes	B.P. 1917 YAOUNDE	Tél : (237) 23 40 60 Fax : (237) 23 33 29 Email : pierre.emane@camnet.cm
Monsieur Etienne MENYE	BEAC	Chef du Service Etudes et Balance des paiements	B.P. 1747 DOUALA	Tél : (237) 42 27 06 / 42 31 65

**LISTE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE VALIDATION
DU PROGRAMME STATISTIQUE BIENNAL DES ETATS DE LA CEMAC (suite)
Douala, 29 février au 2 mars 2000**

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
<i>Monsieur NDEFO</i>	CEMAC	Expert	B.P. 969 BANGUI	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf
<i>Monsieur Samuel GBAZA</i>	CEMAC	Expert	B.P. 969 BANGUI	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf
<i>Monsieur Martin BALEPA</i>	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	B.P. E 1600 BAMAKO	Tel. (223) 21 55 00 ; 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email afristat@malinet.ml
<i>Monsieur Prosper BACKINY</i>	AFRISTAT	Expert secteur informel	B.P. E 1600 BAMAKO	Tel. (223) 21 55 00 ; 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email afristat@malinet.ml
<i>Monsieur Alain BRILLEAU</i>	AFRISTAT	Expert prix	B.P. E 1600 BAMAKO	Tel. (223) 21 55 00 ; 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email afristat@malinet.ml
<i>Monsieur Hubert GBOSSA</i>	AFRISTAT	Expert comptabilité nationale	B.P. E 1600 BAMAKO	Tel. (223) 21 55 00 ; 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email afristat@malinet.ml

ANNEXE 2

ALLOCUTION PRONONCEE PAR MONSIEUR JEAN NKUETE, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CEMAC, A L'OUVERTURE DU SEMINAIRE DE VALIDATION DU PROGRAMME STATISTIQUE BIENNAL DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

(Douala, 29 février, 1 et 2 mars 2000)

Monsieur le Directeur de la BEAC à Douala,

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Honorables délégués des Etats membres,

Madame, Messieurs,

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture du séminaire de validation du Programme Statistique Biennal des Etats membres de la CEMAC dont les travaux débutent ce matin, je me fais à la fois un devoir et un grand plaisir d'exprimer ma vive reconnaissance aux Autorités Camerounaises d'avoir accepté d'abriter ce séminaire et de vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue à Douala, Capitale Economique de la République du Cameroun, en même temps principal centre d'affaires et carrefour incontournable de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Ma reconnaissance au Gouverneur et au Directeur de la Grande Agence BEAC de Douala pour avoir bien voulu mettre à notre disposition cette imposante salle du Conseil d'Administration.

Je voudrais exprimer à nos amis venus d'Afrique de l'Ouest les souhaits de bienvenue et le vœu pour que leur séjour soit le plus agréable possible à Douala.

Il me paraît à la fois opportun, logique et honnête de saisir la présente occasion pour remercier infiniment le Ministère des Affaires Etrangères Français qui a bien voulu, une fois de plus, apporter son précieux concours à la CEMAC, à travers AFRISTAT cette fois-ci, en finançant la tenue du présent Séminaire, réaffirmant cela faisant la ferme détermination du gouvernement français d'appuyer sans réserve notre communauté dans ses efforts de promotion et de maîtrise du développement de la sous-région.

Mes remerciements vont tout autant à AFRISTAT qui en liaison avec nous aura su tout mettre en oeuvre pour faciliter l'organisation de cette réunion dont les contributions de chaque participant permettront d'asseoir un Programme Statistique Biennal fiable, accepté, viable et susceptible de susciter facilement des financements auprès des bailleurs de fonds.

Madame, Messieurs,

C'est en effet en novembre 1999, à la faveur des prescriptions contenues dans les articles 49 à 60 du Traité de la CEMAC et la Déclaration des Chefs d'Etat en juin dernier à Malabo confiant au Secrétaire Exécutif de la CEMAC la mission capitale d'assurer entre autres la coordination des politiques économiques des Etats Membres par des canaux divers dont l'importante procédure de surveillance multilatérale et celle complémentaire mais non moins négligeable de pallier aux insuffisances bien connues des statistiques de nos pays, que j'ai examiné avec la Direction Générale d'AFRISTAT, l'idée de l'impérieuse nécessité d'élaboration d'un Programme Statistique sous-régional.

En effet, s'agissant là aussi d'une action qui va dans le sens de consolidation des acquis de l'intégration à ce jour, et surtout de permettre de promouvoir un développement durable par des politiques macroéconomiques et sectorielles communes appropriées, le programme concerné s'inscrit dans un cadre biennal bien pensé et inspiré par un pragmatisme bien mesuré. Le document mis en œuvre s'intitule donc " Programme Statistique Biennal des Etats membres de la CEMAC (PSB/CEMAC) " et son contenu s'articule autour des thèmes suivants qui feront l'objet de discussions au cours du présent séminaire :

1. Contexte
2. Situation actuelle du système statistique
3. Intervention
4. Mise en œuvre du programme
5. Facteurs assurant la viabilité.

Aussi, pour permettre à nos services de présenter avec succès ce programme à nos partenaires pour leur appui technique et financier, les séminaristes qui sont en même temps les grands responsables des statistiques dans nos Etats doivent au cours des présentes assises procéder minutieusement à son examen afin de l'améliorer et de l'adopter.

A cet effet trois jours ont été retenus pour conduire et achever les débats et pour adopter la mouture finale du projet.

Dans cette optique, une attention particulière sera portée d'une part sur la réalisation de ce programme en deux ans, et d'autre part sur son articulation avec d'autres programmes statistiques portant sur les domaines retenus de façon à éliminer les doubles emplois, sources de gaspillage des moyens.

Je me permets aussi d'attirer votre attention sur le fait que pour des raisons d'ordre pratique, pertinent, authentique et représentatif, le Secrétariat Exécutif a demandé que sur le plan méthodologique, la couverture géographique du nouvel indice harmonisé soit étendue à d'autres villes que celles retenues actuellement, notamment en ce qui concerne le Cameroun (Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam, Bamenda), le Gabon (Libreville, Port Gentil) le Tchad (N'djamena, Moundou ou Sarh) et la Guinée Equatoriale (Malabo et Bata), la R.C.A. (Bangui, Bouar et Berberati).

Madame, Messieurs, Chers Séminaristes,

Ma présence personnelle à cette rencontre tout comme le niveau des messages témoignent l'importance que la CEMAC attache à l'impérieuse nécessité de donner une impulsion requise au développement de l'appareil et de la production statistique en général et au premier programme biennal en particulier pour aider à protéger nos Etats et la sous-région contre les informations prêtées en partant en réalité peu fiables et conduisant à des indicateurs peu fiables.

Dès lors Madame, Messieurs, le séminaire de validation du Programme Statistique Biennal des Etats membres de la CEMAC pour l'organisation duquel nous réitérons nos remerciements les plus sincères et les plus vifs au Ministère des Affaires Etrangères Français, en dépit de son importance relevée, ne constitue que le début d'un processus, l'entrée dans une longue piste devant mener les Etats de la CEMAC à une convergence dynamique stable et efficace de leur politique macroéconomique dans un véritable processus de surveillance continue et d'ajustement opportun et réaliste.

Dans la mise en œuvre de cet important processus, nous aurons demain comme hier et aujourd'hui besoin, du concours plus accru et diversifié de la Coopération Internationale en général et du renforcement du soutien du gouvernement français en particulier. Bref que les bailleurs de fonds trouvent en ces termes l'appel pressant à une plus large et féconde coopération que je formule à leur adresse.

Conscient des difficultés qui l'attendent face à la mouvance du monde dont l'élargissement de l'assiette des demandeurs, la CEMAC se propose de valoriser les concours extérieurs par un effort encore plus accru de la collaboration interne et de la coopération avec les autres organismes africains et sous-régionaux. L'AFRISTAT doit être assuré de bénéficier constamment de cette ouverture et cette disponibilité du Secrétariat Exécutif en matière de statistique.

Confiant des réactions positives que nos actions et propositions auront suscitées en chacun de vous et en vous tous, tout au long de la réunion et au delà de celle-ci, je souhaite plein succès à nos travaux qui doivent se dérouler dans un climat gai et constructif.

Vive la Coopération Internationale,

Vive la Coopération Interafricaine,

Vive l'AFRISTAT,

Vive la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Annexe 3

ATELIER DE VALIDATION **PSB / CEMAC**

Douala, 29/2-2/3/2000

PROGRAMME DE TRAVAIL

Mardi, 29 février

9 h 30 - 10 h	Ouverture
10 h - 10 h 15	Pause-café
10 h 15 – 12 h 30	Présentation générale du PSB Renforcement institutionnel et coordination statistique
15 h – 16 h 30	Comptabilité nationale Conjoncture économique et sociale
16 h 30 – 16 h 45	Pause-café
16 h 45 – 18 h	Statistiques du commerce extérieur

Mercredi, 1^{er} mars

8 h – 9 h	Secteur informel
9 h – 10 h	Statistiques des prix
10 h – 10 h 15	Pause
10 h 15 – 12 h 30	Statistiques des prix Publications et diffusion statistiques
15 h – 16 h 30	Mise en œuvre
16 h 30 – 16 h 45	Pause-café
16 h 45 – 18 h	Mise en œuvre (suite)

Jeudi, 2 mars

10 h 30 – 12 h 30	Examen et adoption du rapport Clôture
-------------------	--